

# RAPPORT D'ACTION 2019



*« Être chez soi, c'est être soi »*

55, rue de Belleville - 75019 Paris  
01 85 08 50 92  
fondation@fmdc.fr  
www.fmdc.fr

**Fondation  
Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise  
Reconnue d'utilité publique depuis 1932



## Les Fondateurs

*Léon et Jeanne Poirier & L'abbé Levivier*

Les présentations des services qui suivent traduisent à la fois les activités de l'année 2019 et leurs évolutions au 1<sup>er</sup> semestre 2020

<b>4</b>	<b>La Fondation</b>	<b>4</b> Le Conseil d'administration	<b>7</b>
		<b>5</b> Le Comité de direction	
		<b>6</b> L'organigramme	
<b>9</b>	<b>Les événements de l'année</b>		<b>13</b>
		Le service d'accompagnement à la vie sociale <b>14</b>	
		Les appartements de coordination thérapeutique 94 <b>15</b>	
	Les appartements de coordination thérapeutique 75 <b>15</b>		
<b>16</b>	<b>Le pôle solidarités et action sociale</b>	<b>17</b> Les appartements d'hébergements temporaires	<b>20</b>
		<b>18</b> Les dispositifs de nuits	
		<b>19</b> Le Carrefour des solidarités	
		<b>Le service d'aide et d'accompagnement à domicile</b>	
<b>21</b>	<b>Le service de soins infirmiers à domicile</b>		
		<b>La crèche Sainte-Lucie</b>	<b>22</b>
<b>23</b>	<b>Institut de recherche et de formation en interventions sociales et de santé</b>		
		<b>Les ressources humaines</b>	<b>24</b>
<b>25</b>	<b>Le Rapport financier du Trésorier</b>		
		<b>Le projet co-habitat</b>	<b>27</b>

# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Gilles ASTRUC**

*Trésorier  
Président du Comité d'audit*



**Kérim BERKANE**

*Administrateur*



**Patrice BOURGIER**

*Administrateur*



**Anne BOURJADE**

*Secrétaire du Conseil  
d'administration*



**Chloé CROIZER**

*Administrateur*



**Gabrielle DABO-ROUSSEAU**

*Administrateur  
Présidente du Comité d'éthique*



**Jean-Paul DEREMBLE**

*Administrateur*



**Bertrand FOREST**

*Vice-Président  
Président du Comité événementiel  
et culturel  
Président de la Commission d'aide  
sociale aux salariés*



**Sophie LEVY**

*Vice-Présidente  
Présidente de la Commission d'action  
sociale aux bénéficiaires accompagnés  
Présidente de l'association  
Les amis du Carrefour*



**Stéphane MARCILHACY**

*Administrateur*



**Henri NAUDET**

*Administrateur*



**Philippe RIGAUX**

*Administrateur*



**Michel SENGSUWAN**

*Administrateur*



**Pascal SANZ**

*Président*

# LE COMITE DE DIRECTION



**Catherine de BRABOIS**  
*Directrice du Service de  
Soins Infirmiers A Domicile*



**Pascal BRUNET**  
*Directeur des  
Ressources Humaines*



**Samira DJERDOUB**  
*Directrice de la crèche  
Sainte-Lucie*



**Laurence LABORDE**  
*Attachée de direction*



**Claire LAMORT de GAIL**  
*Chargée de missions*



**Jérôme LUCAS**  
*Directeur général*



**Hélène NARBONI**  
*Directrice du pôle  
médico-social*



**Louise POUGET**  
*Directrice du pôle  
solidarités et action sociale*



**Nadège TOUENTI**  
*Directrice du service d'Aide  
et d'Accompagnement à Domicile*



# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

S'appuyant, pour la quatrième année consécutive, sur une situation financière saine malgré un déficit essentiellement dû au mécanisme de reprise des résultats des exercices antérieurs dans le secteur médico-social, – ce dont les rapports du Trésorier et de la Commissaire au compte rendent compte – la FMDC a pu, en 2019, tout en poursuivant, auprès des bénéficiaires, l'exercice de ses missions au quotidien – ce que le Rapport d'action décrit de façon détaillée – avancer dans l'immédiat sur certains projets concrets et préparer l'avenir à moyen terme.



Pascal SANZ,  
Président

## Avancer dans l'immédiat sur certains projets concrets

Les exemples d'aboutissement de projets concrets dans les services au cours de 2019 ne manquent pas. Pour n'en citer que quelques-uns, je citerai :

- 🏠 la multiplication des partenariats externes du SAAD,
- 🏠 la mise en place d'un nouveau logiciel permettant la planification des soins et la traçabilité centralisée des informations relatives aux patients au SSIAD,
- 🏠 la création du Pôle solidarités et action sociale, regroupant, pour assurer davantage d'interaction entre ces services, les Appartements d'hébergement temporaire (AHT), les Dispositifs de nuit et le Carrefour des solidarités,
- 🏠 la création de nouveaux ateliers au Carrefour des solidarités, la mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les ACT 75 et 94.

Mais je souhaiterais mettre en exergue, dans ce rapport certains projets transversaux touchant plusieurs services ou leur totalité.

### LE PROJET CO-HABITAT

Décrit de façon plus détaillée dans un focus à la fin du Rapport d'action, ce projet qui permettrait à des personnes fragilisées (personnes âgées, jeunes travailleurs ou étudiants, familles monoparentales) vivant chacun dans son logement, de bénéficier d'espaces communs de vie et d'activité et de différentes prestations des services de la Fondation, a reçu, en 2019, sous des formes diverses, le soutien de plusieurs organismes (la CNAV, la Fondation Malakoff Médéric, les Petits Frères des Pauvres). Ce projet semble bien correspondre aux impératifs du moment et la Fondation va le poursuivre, avec le concours espéré de bailleurs sociaux, eux-mêmes incités par les pouvoirs publics à favoriser l'habitat inclusif.

### LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA FONDATION

Un groupe de travail ad hoc avait, en 2018, procédé à un recueil des besoins et avis des salariés, des bénéficiaires des services et des partenaires de la Fondation, puis élaboré le cahier des charges de son futur site internet.

En 2019, sur la base de ce cahier des charges, trois sociétés ont répondu à l'appel d'offre lancé par la Fondation. Trois offres ont été reçues et analysées. Celle de la société CDKIT a été retenue. Un groupe de suivi des travaux a contrôlé les étapes de la réalisation et a mené les relations avec ce prestataire. Ces travaux, plus longs que prévu, ont conduit à la présentation du site fin septembre, puis, après certaines améliorations, à la fin de l'automne.

Parmi les caractéristiques du nouveau site, on peut noter : une ergonomie et un graphisme modernisés, son adaptation à la consultation à la fois depuis un ordinateur ou depuis une tablette ou un smartphone et, bien sûr, un espace en intranet réservé aux salariés. L'enjeu futur du succès de ce site est d'en assurer l'alimentation régulière en contenus pertinents et à jour.

### LA REFLEXION SUR LA BIENVEILLANCE ET LA BIENTRAITANCE AU TRAVAIL

Créé en 2018, le groupe de travail dédié à ce sujet, auquel participent deux membres du conseil d'administration et le directeur général, a poursuivi ses travaux : il a pratiqué une consultation des salariés, au moyen de l'installation de boîtes à idées dans les services et de l'organisation de séances de rencontres avec les salariés, dans lesquelles se sont investis les directrices de services et certains administrateurs. Le groupe, aidé d'une consultante externe, a ensuite analysé les retours des salariés et s'est engagé dans la rédaction d'un guide des bonnes pratiques, dont la finalisation est prévue pour 2020.

Ce thème a également été celui de la « Journée de la Fondation » organisée le 25 septembre, pour les salariés et les partenaires de la FMDC

## Préparer l'avenir à moyen terme

### LE RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ce renouvellement a pris deux aspects :

D'une part, un tiers des membres du CA devait être renouvelé en 2019. Les trois membres sortants – Gabrielle DABO, Pascal SANZ et Gilles ASTRUC – ont été réélus. Un nouveau bureau a été élu :

Président : Pascal SANZ

Vice-présidente : Sophie LEVY

Vice-président : Bertrand FOREST

Trésorier : Gilles ASTRUC

Trésorier adjoint : poste vacant

Secrétaire : Anne BOURJADE

D'autre part, selon les statuts de la Fondation, le Conseil d'Administration doit être composé de dix à quinze membres. Début 2019, il ne comprenait plus que 10 membres, se trouvant donc dans sa limite basse. Le Comité d'audit a été chargé d'établir de nouveaux profils d'administrateurs et de rechercher de nouveaux candidats potentiels répondant à ces profils. Trois nouveaux candidats ont été proposés, puis élus pour une période d'observation réciproque de 6 mois : Chloé CROIZER, Philippe RIGAUX et Michel SENGUSWAN. Il est prévu qu'au moins une autre candidature soit recherchée en 2020.

### LA REFONTE DU PROJET ASSOCIATIF

Le travail d'élaboration de ce nouveau projet, devant guider l'action de la Fondation pour les années à venir, avait été conduit en majeure partie en 2018 par le CA, mais il restait à pratiquer sur le contenu du projet une concertation avec les services et avec la représentation des salariés. Cela fut fait au premier trimestre 2019 et, après une dernière mise en forme par le groupe de travail ad hoc, le nouveau Projet associatif a été adopté par le CA le 16 avril 2019. Ce projet, tout en conservant la devise de la Fondation « Être chez soi, c'est être soi » et en se référant aux valeurs antérieurement inscrites dans le précédent projet, apporte certaines innovations, par exemple en soulignant l'aspect pluridimen-

sionnel et pluridisciplinaire de ses modes d'intervention, en affirmant les objectifs de management bienveillant des ressources humaines, de professionnalisation de ses salariés et de développement des compétences spécifiques des bénévoles, en exprimant l'importance de la communication tant interne qu'externe et en envisageant pour la première fois, la possible extension progressive de l'aire d'intervention de ses services.

### L'ÉLABORATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

En aval de l'adoption du nouveau Projet associatif, le CA, en 2019, a consacré sa réflexion à l'élaboration des orientations stratégiques 2020 – 2022 devant traduire en pistes fondamentales de travail et en actions pour cette période le Projet associatif conçu l'année précédente. Un groupe de travail, réuni plusieurs fois en août et septembre, a préparé un projet, qui a constitué la base de travail du Séminaire du CA réuni, sur ce sujet unique, le 14 septembre. Au sortir de ce séminaire, une version modifiée et plus complète a été établie et soumise au CA en sa séance du 24 octobre. Le texte issu de ces différentes phases de travaux devait être encore transmis aux directrices de services afin, notamment, qu'elles en complètent la partie « Actions » déclinant les orientations définies par le CA, puis, soumis au Comité social et économique (CSE) pour avis. Ces ultimes opérations devaient être conduites début 2020.

Dotée d'un nouveau projet associatif, bientôt traduit en orientations stratégiques pour les trois années à venir, la Fondation Maison des Champs a été active et mobile en 2019. Ses salariés ont montré toute l'énergie, le dévouement, l'adaptabilité et la solidarité entre services et entre personnes dont ils sont capables, notamment pour affronter les difficultés générées par le mouvement social de fin d'année et la longue grève des transports qui l'a marqué. Ces qualités, dont, au nom du CA tout entier, je les remercie, trouverons – nous le savons à l'heure où j'écris ces lignes – leur pleine mesure au travers des difficultés extrêmes qui marqueront l'année 2020.



Pascal SANZ

# LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

## LES COLIS ALIMENTAIRES

Grâce à la poursuite du partenariat avec l'Œuvre de la Bouchée de Pain, vingt tournées de distributions de colis alimentaires ont été effectuées tout au long de l'année 2019 auprès de personnes en difficultés suivies par la Fondation.



## LE CARREFOUR DES SOLIDARITES VŒUX AUX BENEVOLES

Présentation des vœux aux bénévoles du Carrefour qui s'engagent sans compter et s'implique tout au long de l'année dans les actions du Carrefour.



## - SAVS - EVALUATION EXTERNE

Réalisée par le cabinet Bleu Social et relevant les points forts et les axes d'amélioration envisagés.

## PROJET DE CO HABITAT INTERGENERATIONNEL

3<sup>ème</sup> Prix

Malakoff Médéric Humanis

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projet Habit 'âge, la Fondation s'est vue décerner le prix « habitat inclusif » pour son projet de cohabitation intergénérationnelle.



## LA BROCANTE DU CARREFOUR

Le 7 avril, le Carrefour a organisé sa propre brocante sur l'avenue Laumière. Les bénéficiaires permettront d'organiser un séjour vacances pour les personnes accompagnées par le Carrefour.



MAI

## SEJOUR VACANCES A GIENS ACT 75 & 94

Un séjour vacances a été organisé par les ACT 75 & 94 du 27 au 31 mai à la Villa Marguerite à Giens pour 10 résidents dont 7 dialysés. Un temps de ressourcement où se déploie l'élan vital et l'énergie nécessaire pour s'engager dans un processus de changement.

AVR

## « LES POTAINS DU SAVS »

1<sup>er</sup> édition du Journal « Les Potains du SAVS » : l'atelier journalisme est un espace d'écriture et d'élaboration collective très apprécié de tous.

## P'TIT DEJ' PARTENAIRES SPASAD

La Fondation a invité ses partenaires dans les locaux de la rue du Général Brunet autour d'un petit déjeuner. Ce temps convivial a été l'occasion de créer et consolider des liens entre les différents acteurs du champs sanitaire et social du 19ème arrondissement de Paris.

## FETE DE FIN D'ANNEE DE LA CRECHE STE LUCIE

Comme chaque année avant l'été les enfants et parents de la crèche se retrouvent avec le personnel afin de partager un moment joyeux, convivial et animé !

JUIN



## WWW.FMDC.FR

Fin août, le nouveau site de la Fondation est prêt à être mis en ligne. Plus grand, plus ergonomique, doté d'un intranet pour les salariés, il est voué à devenir un outil majeur de la communication de la Fondation. Il est complété des réseaux sociaux sur Facebook et LinkedIn.

AOUT



SEPT

## F.A.C.S

Participation de la Fondation comme chaque année à la Fête des Association, de la Culture, et des Sports qui s'est tenue pour la première fois sur la place de la fontaine aux Lions. La Fondation a partagé un barnum avec la M2A pour accueillir les visiteurs.



## JOURNEE DE LA FONDATION

La Journée de la Fondation des salariés s'est tenue le 25 septembre. Autour de stands dédiés, chaque service de la Fondation, ainsi que le Conseil d'administration, ont pu présenter leurs actions et assurer une animation. C'est l'occasion de rencontres entre les différents services et métiers qui composent la Fondation. Les partenaires ont également été invités, avec pour certains un stand dédié.





## LE SAAD LE GOUTER DES CENTENAIRES UN EVENEMENT INTERGENERATIONNEL

AADom Solidarité 75 a invité les centenaires accompagnés par le service à un moment festif dans ses locaux. L'occasion de venir, avec leurs proches, chez nous. Des élèves de l'école primaire de la rue du général Brunet se sont joints à l'évènement pour leur remettre des cadeaux et partager une après-midi conviviale et intergénérationnelle.



## SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LES PSY DU CŒUR

Afin de permettre que les salariés et les bénévoles de la Fondation Maison des Champs puissent bénéficier, dans les meilleures conditions, des actions de soutien psychologique proposées par l'association



## EXPOSITION AIDE & ART

Grand succès pour la première édition de cette exposition organisée par la Directrice du service d'aide. Les artistes : salariés et bénéficiaires de la Fondation, bénévoles du Carrefour des solidarités ont eu ainsi l'occasion de présenter leurs œuvres au public. Organisée dans la crypte de la paroisse de Saint-François d'Assise, l'association des ateliers des Epinettes voisine s'est jointe à l'exposition

## FETE DE COMITE D'ENTREPRISE

Comme chaque année c'est l'occasion de tous se retrouver dans une ambiance festive !



## VISITE D'UN HABITAT PARTAGE

Le 8 novembre, visite de l'habitat partagé de l'association Simon de Cyrène de Rungis, situé en centre-ville sur un terrain de 9 500 m<sup>2</sup>, où 33 personnes handicapées et 26 assistants habitent ensemble depuis 2017 dans 5 appartements partagés et des studios satellites.





### NAVETTE & TELETRAVAIL

La longue grève des transports du mois de décembre a donné l'opportunité à la Fondation de se réinventer afin d'assurer les prises en charges de nos bénéficiaires. Des navettes internes se créent afin d'acheminer les salariés entre les gares et le terrain, et le télétravail est testé.

### VISITE DE MME DUBOS SECRETARE D'ETAT

Le 4 décembre, Mme Christelle DUBOS, Secrétaire d'état auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, visite les ACT 75, avec Pascal SANZ, Président de la Fondation.

### REVEILLON GUINGUETTE

Cette année encore, grâce au soutien de la Fondation Crédit Lyonnais et à l'implication des bénévoles, le Carrefour a organisé un réveillon guinguette au « Martin pêcheur » le soir du 31 décembre. Un grand moment de fête partagé entre bénéficiaires et bénévoles.





## Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

## Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Hélène NARBONI

Directrice du pôle  
médico-social

**P**our renforcer et soutenir ses services ACT et SAVS, la Fondation Maison des Champs a créé en 2018 un pôle médico-social qui vise à prioriser la mutualisation des compétences et des moyens existants. L'enjeu est de proposer aux personnes accompagnées, des services adaptés pour une vie sociale la plus épanouie possible selon leur autonomie et leur situation personnelle, quelles que soient leurs pathologies, que les personnes accompagnées habitent ou non dans un établissement médico-social.

**C**es deux dispositifs, Appartements de Coordination Thérapeutique et Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, ont les mêmes valeurs et la même sensibilité par rapport à l'accompagnement des personnes.

---

*ACT & SAVS sont des tremplins  
vers l'autonomie des personnes*

---

**Les axes de travail à mutualiser sont les suivants :**

- La place des personnes accompagnées et le développement du pouvoir d'agir ;
- La prise en compte de la santé globale, incluant les dimensions physique, sociale et psychologique ;
- L'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées ;
- La médiation culturelle ;
- Les réseaux de partenaires.



## Les temps forts du SAVS

### 🏠 L'atelier journalisme :

Le journal « les Potains du SAVS » est disponible chaque mois. Pour s'y abonner, contactez le service !

### 🏠 La citoyenneté au cœur de l'accompagnement :

Rencontre avec les élus du 19<sup>ème</sup> arrondissement dans le cadre de la préparation des élections municipales de 2020

### 🏠 Nouveau ! Organisation d'ateliers rencontres sur le thème de la santé.

- « Qu'est-ce que le diabète ? » animé par le réseau Paris Diabète
- « Vie affective et sexuelle » animé par le CRIPS

### 🏠 Réalisation de l'évaluation externe du SAVS



## Les perspectives 2020

- 🏠 Le développement du numérique au sein du SAVS se poursuivra (envoi des informations aux bénéficiaires par mail, achat d'un ordinateur pour les bénéficiaires...).
- 🏠 Les ateliers bien-être, expression plastiques, journalisme, activité physique adaptée, Mythos... continueront à être proposés. Des nouveaux viendront compléter l'offre.
- 🏠 Des informations de partenaires seront de nouveau proposées aux bénéficiaires sur des thèmes variés.
- 🏠 Des sorties en autonomie (sans présence de professionnels) seront proposées.

### L'équipe médico-sociale :

*1 directrice  
1 cheffe de service  
4 accompagnatrices sociales  
1 psychologue  
1 art-thérapeute*

## Les temps forts

### 🏠 19 accompagnements à la sortie des ACT 75-94 sur l'année 2019

Pour la majorité des résidents, la sortie d'ACT s'effectue vers un logement du parc social. Il y a cependant certaines situations pour lesquelles une sortie vers un dispositif social plus léger est plus adaptée.

### 🏠 Poursuite de notre travail de recherche en collaboration avec la Fédération Santé Habitat et le Laboratoire Éducatifs et Pratiques de Santé de Paris 13

1 résident co-chercheur ACT 75, 1 professionnel co-chercheur ACT 94 (Céline VILDER)

Cette étude a pour objectif de caractériser les besoins éducatifs en santé des résidents vivant en appartements de coordination thérapeutique (ACT) et concernés par plusieurs problèmes de santé.

Les résultats seront présentés lors du colloque de la Fédération Santé Habitat en juin 2020 à Epinal, puis le compte rendu final sera mis en ligne sur le site de la Fédération.

### 🏠 Mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient pour les ACT 75-94

Programme : « Cultiver le soin de soi en appartement de coordination thérapeutique pour des personnes atteintes de maladies chroniques »

Ce programme permet aux résidents de s'approprier de nouvelles compétences tout en favorisant le processus de changement de comportement pour développer des attitudes favorables à la préservation de la santé et à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien avec la maladie. Il permet aussi une mobilisation des personnes accompagnées sur leurs parcours de vie.



🏠 ACT 75 : réalisation de l'évaluation externe en décembre 2019 par le cabinet Bleu Social.

### 🏠 Expérimentation d'un guichet unique pour les demandes d'admissions 75/94

Depuis 2017, 4 services ACT d'Ile de France et l'ARS 75 se mobilisent pour offrir un accès simplifié au dispositif appartement de coordination thérapeutique en mutualisant leurs demandes d'admissions.

#### Les objectifs :

La simplification des démarches pour les personnes demandeurs d'ACT comme pour les partenaires

L'équité dans le traitement des dossiers et la cohérence des réponses aux demandes

Proposer un observatoire (évaluer l'offre et la demande en Ile de France, typologie des profils et des problématiques)

## Les perspectives 2020

🏠 Intégration au Guichet unique 75-94 au 1er janvier 2020 de 3 autres services ACT





Louise **POUGET**  
*Directrice du pôle  
Solidarité et action sociale*

## **LE POLE SOLIDARITES & ACTION SOCIALE**

### **Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)**

### **Les dispositifs de nuits**

**SAVS de nuit  
Plateforme de nuit ULS  
Garde Itinérante de Nuit (GIN)**

### **Le Carrefour des Solidarités**

**L**e pôle Solidarités et Action sociale de la Fondation créé début 2019 regroupe trois services tournés vers l'aide et le soutien liés à la perte d'autonomie.

**C**es services proposent de l'accueil temporaire la journée ou la nuit pour les personnes en situation de handicap et/ou les personnes âgées isolées. Cet accueil se veut convivial et solidaire mais également, une aide sur le plan social est apportée si nécessaire.

**L**es services assurent aussi une continuité des soins diurnes d'une part, sur place dans les hébergements ou dans l'accompagnement des bénéficiaires aux rendez-vous médicaux par des bénévoles, nocturne d'autre part, à travers les dispositifs de nuit.

**L**es trois services du Pôle Solidarités et Action sociale ont pour mission d'accompagner pleinement la personne autour d'un projet de vie personnalisé

Sous l'impulsion d'un projet associatif favorisant une politique de maintien à domicile, le service des Appartements d'Hébergement Temporaire a confirmé son rôle essentiel de soutien aux personnes lors d'absence d'aidants et de répit des aidants familiaux. Le service est également très présent dans l'accompagnement des personnes en retour d'hospitalisation.

Les appartements d'hébergement temporaire répondent à une demande croissante due souvent au grand âge, en accueillant des résidents fragilisés pour lesquelles un retour au domicile n'est pas envisageable momentanément ou de façon définitive.

## L'année 2019

- Le service continue d'intervenir sur l'accompagnement social notamment le renfort ou la mise en place d'un maintien à domicile adapté aux besoins de la personne. Le réseau des partenaires s'agrandit pour un renforcement de cet accompagnement grâce aux équipes multidisciplinaires.
- Le poste de maîtresse de maison vient appuyer la qualité de prise en charge et stimule les ateliers et sorties proposés aux résidents. Elle garantit une qualité d'accueil et d'hébergement, maintient le lien avec les familles, les organismes tutéaires et les travailleurs sociaux.
- Les échanges et sorties communes avec le Carrefour des Solidarités de la Fondation Maison des Champs apporte une nouvelle ouverture sur l'extérieur.
- Introduction de bénévoles et de stagiaires afin de soutenir les liens sociaux et les sorties, et de développer des animations.
- Des projets intergénérationnels, dont notamment des ateliers tricots avec étudiantes et élèves de primaire ont été réalisés.

## Les projets en 2020

- Maintenir et renforcer le projet d'établissement au regard de l'évolution de la dépendance des personnes accueillies : vieillissement et isolement de la population entraînant une augmentation et une majoration des troubles cognitifs qui entraînent un glissement dans la précarité ce qui engendre parfois des expulsions.
- Le renforcement et l'augmentation de l'offre d'animation au sein des hébergements toujours grâce à l'accueil de stagiaires qualifiés et l'introduction d'aide bénévole mais aussi d'écoles du 19ème.



- Des sorties et des bals en partenariat avec des EHPAD du quartier.
- Continuer la facilitation des démarches administratives pour les familles et la consolidation des partenariats avec les prescripteurs.
- Des travaux et une amélioration des espaces de vie : travail avec ergothérapeute de la fondation pour adapter à la dépendance des personnes nos locaux.

## Le SAVS de nuit

L'équipe du SAVS de nuit accompagne et soutient les usagers pour élaborer et réaliser un projet de vie en effectuant un accompagnement adapté, personnalisé et contractuel. Pour chaque usager le service permet le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, professionnels et facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

## Les interventions au domicile des personnes

**Les interventions itinérantes de nuit** permettent d'assurer la continuité de l'accompagnement à domicile de jour. C'est une prestation non médicalisée et de courte durée permettant d'effectuer un coucher tardif, un change, une visite de sécurisation, d'administrer des médicaments préparés par un IDE, etc.

**Les interventions dans les Unités de Logements Spécialisés (ULS)**, logements totalement domotisés de personnes présentant un lourd handicap, et nécessitant soins et accompagnement la nuit.



## Bilan 2019

- Le service d'interventions itinérantes de nuit accompagne 8 personnes présentant des troubles cognitifs ou un handicap moteur à la suite d'un accident ou d'une pathologie. A ces 8 personnes accompagnées depuis plusieurs années s'ajoutent des bénéficiaires pris en charge ponctuellement à la suite d'une hospitalisation. En 2019, deux bénéficiaires de la Garde Itinérante de Nuit ont été hospitalisés sur une longue période (entre 1 et 3 mois)
- Les ULS : la Fondation Maison des Champs accompagne 7 locataires d'ULS sur 1 plateforme dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement.
- Le SAVS de nuit : 14 personnes résidant sur 3 sites dans les 10<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## Perspectives 2020

Les dispositifs de nuit ont pour mission l'accompagnement des personnes vulnérables et leur maintien à domicile, la Fondation Maison des Champs est à ce jour dans l'attente du retour du Département de Paris et des bailleurs sociaux quant aux logements domotisés toujours vacants sur les sites d'intervention (10<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>).

## Le bilan 2019

Le Carrefour en 2019, à la suite du départ de la précédente responsable, a été intégré au Pôle Solidarités et Action sociale de la Fondation Maison des Champs.

A ce titre, les liens avec les autres services de la Fondation ont été renforcés pour un meilleur accompagnement des personnes âgées isolées du territoire.

La place centrale du Carrefour dans le paysage social du 19<sup>ème</sup> arrondissement est maintenue, et a pour vocation de se développer afin de pouvoir répondre aux besoins d'une grande majorité des personnes âgées.

## Les nouveautés 2019

Participation des résidents des hébergements temporaires de la Fondation Maison des Champs aux activités et sorties du Carrefour.

Accompagnements des bénéficiaires du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de la Fondation Maison des Champs (petit bricolage, convivialité, ...)

Mise en place de nouveaux ateliers en partenariat avec le PRIF (gymnastique, nutrition ...)

Participation de bénéficiaires à une exposition organisée par la Fondation Maison des Champs.



## Les perspectives 2020

- 🏠 Développement des financements et des actions de proximité
- 🏠 Organisation d'un séjour vacances à Cabourg
- 🏠 Développement des actions intergénérationnelles
- 🏠 Développement du bénévolat de compétence



# AADOM SOLIDARITE 75

## LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

**Nadège TOUENTI**  
Directrice  
AADom Solidarité 75

En 2019 le service d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD) a poursuivi la mise en œuvre d'actions déjà intégrées à son fonctionnement.

## Les faits marquant du service

Prise de fonction de la nouvelle Directrice le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Poursuite du **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)** qui a été conclu pour une durée de cinq ans. Pour rappel le CPOM modifie en profondeur les règles de la tarification traditionnelle et la procédure d'habilitation de l'aide sociale. Il s'applique pour les exercices du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022.

Mise en place d'un partenariat avec l'Education nationale et l'école primaire de quartier, une convention « Partenariat projet intergénérationnel année scolaire 2019/2020 » a été signée pour formaliser les échanges. Des événements tels que goûter des centaines bénéficiaires du service, sortie cinéma ont eu lieu.

Renforcement du réseau partenarial, le SAAD a organisé un petit déjeuner partenaires, les acteurs du secteur ont répondu présent (M2A, Mairie 19, hôpitaux secteur, APF, SAMU, COS).

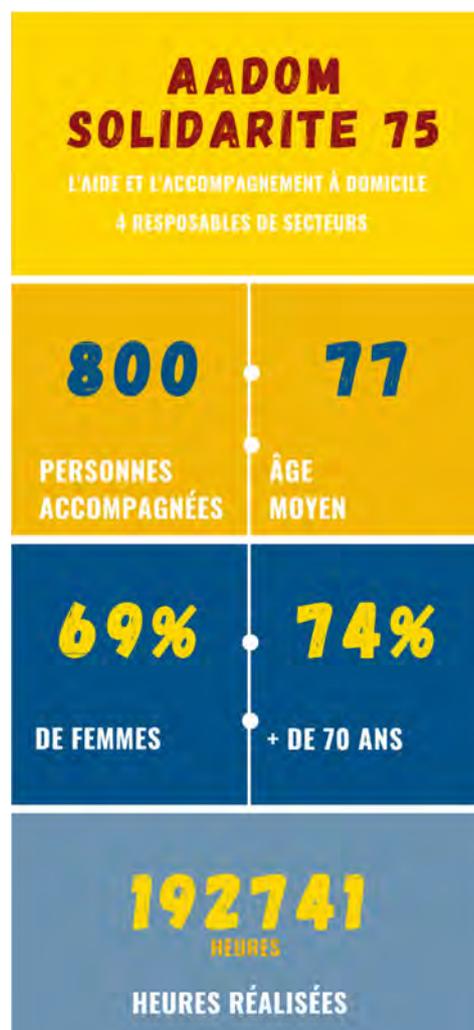
Développement partenariat emploi avec lycée d'Alembert, mise en place d'actions de tutorat, recrutement, information collective menée au lycée.

Organisation d'atelier à l'EHPAD COS Alice Guy en partenariat avec Silver Fourchette.

Réorganisation du service : un poste de responsable de secteur a été supprimé et une refonte des secteurs a été réalisée. Depuis novembre 2019 le SAAD est organisé en 4 secteurs : Amérique, Buttes Chaumont, Flandres et Villette.

**Développement commercial.** Des actions de prospection de terrain ont été menées, une formation commerciale pour les encadrants a été réalisé au mois de décembre 2019.

L'année s'est terminée avec les grèves de décembre. Malgré d'importantes complications dans les transports en commun, la continuité du service a été assurée.





Catherine de BRABOIS  
Directrice du SSIAD



## Les faits marquant du service

- La parution en juillet du décret autorisant les prises en charge conjointes de patients par l'HAD et le SSIAD a permis pour certains patients de revenir au domicile, même en étant très affaiblis, et de bénéficier de la compétence de ces deux types de services.
- La mise en place d'un nouveau logiciel permettant la planification des soins et la traçabilité centralisée des informations patients.
- Deux aides-soignants ont bénéficié d'une formation pour devenir assistants de soins en gérontologie et ont réussi leur diplôme.
- Les grèves de fin d'année ont mis à rude épreuve le service. L'engagement des soignants a permis de maintenir la continuité des soins. Les grèves nous ont obligé à reporter la mise en place de la télégestion mobile

## Les perspectives 2020

- Le développement de la coordination entre le SSIAD et le SAAD reste un enjeu majeur de cette année 2020.
- La mise en place de la télégestion mobile dès février 2020
- Le développement d'un réseau territorial permettant à chaque fois de rechercher les meilleures solutions pour les patients présentant des vulnérabilités multiples reste également un enjeu fort.

A l'initiative de l'ESA de la Fondation Maison des Champs, des réunions inter-ESA se sont remises en place à raison de deux fois par an afin d'échanger autour de la pratique des ESA et tenter d'uniformiser leurs pratiques.



**Samira DJERDOUB**

*Directrice de la crèche*

# LA CRÈCHE SAINTE-LUCIE

## Accueil de l'enfant

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre réflexion afin que l'enfant soit accueilli dans le respect de son rythme et de son individualité.

Une journée à la crèche pour un enfant est riche en événements, l'enfant doit trouver ses repères dans le temps, dans l'espace et auprès des personnes ressources afin de s'assurer une sécurité affective et trouver sa place dans le groupe.

## Rôle et place des familles

### Les réunions avec les familles

Une ou deux réunions par groupe de vie sont organisées à l'attention des parents durant l'année.

A travers des supports : films, diaporama, photos, l'équipe partage avec les familles, leurs observations (les activités) et documente la vie des enfants à la crèche.

### Les moments festifs et les cafés des parents

Des manifestations festives ont lieu durant l'année, elles sont l'occasion de réunir enfants, parents et professionnels, sous forme d'un partage convivial autour d'un goûter ou d'un buffet.

Une pause-café est organisée par trimestre. C'est un moment de détente pour les parents après avoir confié leur enfant. Il offre aux familles la possibilité de rencontrer les autres parents, les professionnels de la crèche (dont le médecin et la psychologue) et la direction de la Fondation.

Ces échanges « informels » confirmant le climat de confiance qui sont essentiels. Ces temps conviviaux enrichissent les relations et les liens qui se construisent lors des transmissions parents/professionnelles qui sont réalisés au quotidien dans chaque groupe de vie.

Nous souhaitons développer d'autres moments d'échanges sur le thème de la petite enfance avec les familles, certainement sur le concept de l'apéritif des parents.

### L'aménagement des locaux en 2019

- 🏠 Installation de la climatisation amovible dans l'attente de l'installation de la climatisation à l'échelle de la crèche.
- 🏠 Mise en place de film anti-rayonnement
- 🏠 Réfection de la biberonnerie
- 🏠 Remplacement des luminaires dans la section des Bébé
- 🏠 Remplacement de la machine à laver et du sèche-linge et du lave-vaisselle.

### Les projets pour 2020

- 🏠 Amélioration le confort dans l'espace de sieste des plus jeunes,
- 🏠 Finalisation du chantier des luminaires
- 🏠 Installation de la climatisation
- 🏠 Installation de barres antivol dans le local à poussette.
- 🏠 Poursuite des investissements pour la cuisine
- 🏠 Mise en place d'une bibliothèque à chaque groupe de vie et un journal mural comme un support d'échange éducatif supplémentaire et enrichissant entre famille et professionnelles

*L'incendie de Notre Dame et les grèves dans les transports ont fortement marqué cette année 2019*



# L'IRFISS

## INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTE



**Marie-Annick DIRAND**  
Formatrice

**Nathalie CLEMENT**  
Formatrice & coordinatrice

Cette année encore nous avons mis en place des actions de formation interne.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et visent, pour de nombreux salariés, à la réactualisation et au renforcement de leurs compétences ainsi qu'au partage de leurs connaissances techniques et théoriques. Plus globalement les objectifs de ces formations s'inscrivent dans le projet associatif et l'éthique de la Fondation Maison des Champs.



### Formations proposées aux salariés de tous les services de la Fondation

- Connaissance du secteur médico-social et de la réglementation. Intégration des nouveaux salariés

### Formations proposées aux salariés dans le cadre de la prévention :

- La sécurité du domicile
- La prévention des risques professionnels
- Premiers secours PSC1
- Hygiène dorsale et manutention

### Formations proposées dans le cadre d'amélioration des pratiques professionnelles

- La préparation des repas adaptés aux personnes âgées ou handicapées
- L'entretien du linge et le repassage
- L'hygiène corporelle de la personne accompagnée à domicile
- L'entretien du cadre de vie et l'organisation du travail
- Les pratiques écoresponsables dans l'intervention à domicile
- L'accompagnement de la personne dans les gestes du quotidien
- Les règles d'hygiène dans l'intervention à domicile
- Le travail en équipe pluri professionnelles

### Formations proposées dans le cadre d'amélioration des connaissances

- La maladie d'Alzheimer et les troubles du comportement
- La santé les maladies chroniques et le VIH
- Les besoins nutritionnels de l'adulte et de la personne âgée
- Les modalités du financement public du maintien à domicile
- La prise en charge du handicap
- L'accompagnement des personnes en fin de vie
- La relation d'aide : entre investissement affectif et distance professionnelle

Parmi les aides à domicile en contrat Parcours Emploi Compétence certaines ont eu la possibilité de demander Un dossier pour valider leurs demandes de VAE.

Pour dispenser les formations nous avons majoritairement fait appel à nos formateurs internes (infirmiers et aides à domicile). Des formateurs externes (Ordre de Malte, Formassad, Géroscopie) sont intervenus pour les formations premiers secours, l'accompagnement de la personne en fin de vie et la relation d'aide.



# LES RESSOURCES HUMAINES

**Pascal BRUNET**

Directeur  
des Ressources Humaines

## Les effectifs de la Fondation

Au 31 décembre 2019, les effectifs permanents de la Fondation ont enregistré une hausse d'environ 8 % (288 en 2019 contre 265 en 2018).

47 salariés qui ont rejoint la Fondation en CDI en 2019.

L'année 2019 a été une année importante en terme de **formation professionnelle**.

Si 229 salariés ont bénéficié d'une formation professionnelle, soit à peu près un nombre équivalent par rapport à 2018 (254) ; le total d'heures de formation dispensées est beaucoup plus important qu'en 2018 avec 6 162 heures de formation contre 3 551 heures en 2018.

Ce faisant ces formations ont été dispensées auprès de 468 stagiaires.

Les formations ont porté notamment sur :

- Le management : l'ensemble des membres du comité de direction ont pu bénéficier d'une formation en intra-entreprise
- La prévention des risques professionnels
- Les règles d'hygiène
- L'accompagnement des personnes en fin de vie

## Les faits marquant de l'année

La fin de l'année 2019, avec l'impact important des grèves des transports en commun en Ile de France sur le quotidien de nos salariés, a préfiguré les mesures d'adaptation que la Fondation a dû mettre en œuvre quelques mois plus tard avec la crise sanitaire du covid 19.

- Mises en œuvre d'actions de solidarité comme par exemple une navette quotidienne pour rallier la gare du Nord à notre site de la rue du général Brunet.
- Mise en œuvre du travail à distance pour plusieurs salariés

Début décembre 2019 Pascal Brunet a remplacé Léa Lenté, partie en congés maternité, sur la fonction de DRH



# RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

## Une légère fragilisation de la situation économique de la Fondation



Gilles ASTRUC,  
Trésorier

L'année 2019 marque une légère détérioration de la situation économique de la fondation.

Le résultat comptable devient déficitaire pour un montant de 284 k€ alors qu'il était excédentaire pour 236 K€ l'année précédente.

La diminution des produits de l'activité courante explique entièrement cette fragilisation de la situation économique. Il convient toutefois de bien en expliciter les raisons.

La principale diminution des produits d'exploitation est attribuable à une très forte baisse de la dotation globale perçue par le SSIAD alors même que son niveau d'activité reste très satisfaisant.

L'explication relève de mécanismes spécifiques à la tarification des ESSMS.

Sur l'exercice 2019, l'ARS a décidé de nous attribuer une dotation globale diminuée de 403 K€ en raison d'importants excédents réalisés les années précédentes (mécanisme de la reprise d'excédents). L'ARS n'a pas accepté notre proposition d'affectation de cette somme en réserve d'investissement. Cela explique la

majeure partie du déficit de la Fondation. Il n'y a donc pas lieu de s'en inquiéter en termes de bonne gestion (Pas de diminution d'activité et bonne maîtrise des charges).

Cette mécanique de reprise d'excédent qui joue largement en notre défaveur disparaîtra avec la mise en œuvre du nouveau cadre budgétaire EPRD à partir de 2022.

L'évolution de la situation budgétaire de la crèche Ste Lucie est plus problématique : le déficit se creuse très fortement : de -106 K€ (dont 61 K€ de minoration – reprise excédent) à -146 K€.

Le déficit est attribuable d'une part à la baisse d'activité de la crèche sur l'exercice (-7%), et d'autre part à la mise en œuvre sur le dernier trimestre de la réforme de la PSU associée à la diversification des modes de fréquentation. En revanche la bonne maîtrise des charges est confirmée sur l'exercice.

Pour les autres services de la Fondation, l'équilibre budgétaire est réalisé (ou très peu s'en faut pour le SAAD)

La différence entre le préambule de l'annexe et les totaux ci-dessus (en gras) concernant les charges et produits réalisés, pour un montant de 67 809,73€, tient aux frais de siège qui n'apparaissent pas dans le compte de résultat.

	BUDGET prévisionnel		Charges	Produits	Résultat Comptable avant reprise	Reprise de résultat antérieur	Résultat Comptable après reprise de résultat	Résultat à affecter	
	Charges	Produits						Gestion contrôlée	Gestion Libre
<b>Aide à domicile</b>	4 918 199	4 918 199	4 564 478	4 721 041	156 563		156 563	156 563	
<b>SSIAD</b>	4 998 884	4 595 782	5 165 591	4 816 624	- 348 967	403 103	54 136	54 136	
<b>Gestion Associative</b>	47 000	49 000	90 268	182 899	92 631		92 631		92 631
<b>Carrefour</b>	110 000	110 000	142 971	112 300	- 30 671		- 30 671		-30 671
<b>A.C.T. 75</b>	1 072 500	1 072 500	1 102 913	1 113 670	10 757		10 757	10 757	
<b>A.C.T. 94</b>	1 058 838	1 053 838	1 114 383	1 119 048	4 665		4 665	4 665	
<b>S.A.V.S.</b>	601 211	601 211	628 881	611 226	- 17 654		- 17 654	-17 654	
<b>Crèche Ste Lucie</b>	1 159 081	1 159 081	1 205 828	1 059 476	- 146 352		- 46 352		-146 352
<b>ETP</b>	12 500	12 500	26 176	22 740	- 3 436		- 3 436	-3 436	
<b>Apt. relais</b>	322 317	322 317	308 633	306 542	- 2 090		- 2 090	-2 090	
<b>Centre de formation</b>	70 426	70 426	47 054	48 079	1 025		1 025		1 025
<b>TOTAL</b>	<b>14 370 956</b>	<b>13 964 854</b>	<b>14 397 174</b>	<b>14 113 645</b>	<b>- 283 529</b>	<b>403 103</b>	<b>119 574</b>	<b>202 941</b>	<b>- 83 367</b>

## Des équilibres financiers qui restent satisfaisants

Fonds de roulement (FRNG)	-1187	-624	324	515	130
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-1 196	-1 576	-2 016	-1 837	-1 530
Trésorerie au 31/12	9	951	2340	2352	1 660
Trésorerie en nombre de jours de charges décaissables	2	24	59	62	43

La situation financière de la Fondation est un peu moins favorable que les années précédentes : la trésorerie diminue sous l'effet conjugué de la baisse du FRNG et de la hausse du BFR.

Fin 2019, elle représente toutefois encore 39 jours de dépenses courantes soit un niveau satisfaisant au regard des critères financiers des ESSMS.

- 🏠 L'importante détérioration du résultat comptable en 2019 explique entièrement la diminution du fonds de roulement (FRNG). Celui-ci reste toutefois positif.
- 🏠 La hausse du BFR signifie que le jeu des délais de paiement (les créances et dettes d'exploitation) est moins favorable à la trésorerie de la Fondation que l'année précédente. Les créances d'exploitation restent bien maîtrisées : leur montant est équivalent à celui de l'année précédente. C'est la baisse des dettes sociales qui explique entièrement l'augmentation du BFR. Plus précisément, les provisionnements pour congés payés (qui font partie des

dettes sociales au bilan) ont très fortement diminué. (Fortes incitations des salariés de la Fondation à prendre leurs CP).

Au final, les équilibres financiers restent satisfaisants en raison du niveau du fonds de roulement et d'une trésorerie qui met la Fondation à l'abri d'un recours à des financements à court terme (découvert bancaire).

Comme les deux précédentes années, La Fondation reste en mesure de payer les salaires en fin de mois et les autres dettes à court terme de l'activité courante sans recourir à ces concours bancaires courants (dépannage de trésorerie).

Enfin, à ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun évènement, autre que ceux déjà mentionnés en annexe au titre des évènements postérieurs, qui auraient pu avoir un effet significatif sur les comptes de l'exercice 2019.

Le 27 novembre 2020,

Gilles ASTRUC  
Trésorier



# LE PROJET CO-HABITAT

Plusieurs termes – *habitat partagé, habitat accompagné et partagé, habitat regroupé...* - désignent peu ou prou la même réalité : le terme désormais consacré par la loi est « inclusif », mais à la Fondation, nous avons choisi de parler de « co-habitat ».



Sophie LEVY  
Vice-présidente  
Présidente de l'association  
Les amis du Carrefour

## Le co-habitat ou habitat inclusif, c'est quoi ?

### UN MODE D'HABITATION REGROUPE ET UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

Cet habitat constitue la résidence principale de la personne. C'est son lieu de vie ordinaire, inscrit durablement dans la vie de la cité. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement

un accompagnement dans la vie sociale et collective, par l'intervention ponctuelle, en fonction des besoins, d'animateurs qui ne résident pas forcément sur place ;

un accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne (aide et surveillance), assuré par l'intervention des services sociaux et médicosociaux.

Il ne s'agit :

- 🏠 d'un logement, meublé ou non, adapté aux besoins des personnes, loué dans le cadre d'une colocation
- 🏠 d'un ensemble de logements autonomes destinés à l'habitation, meublés ou non, adaptés aux besoins des personnes et situés dans un immeuble ou un groupe d'immeubles comprenant des locaux communs affectés au projet de vie sociale et partagée.

Selon le rapport Piveteau et Wolfromm (2019), l'habitat inclusif c'est « être chez soi, mais sans être seul ».

## Qu'est que le projet de vie sociale et partagée ?

Un cahier des charges national définit les principes du projet de vie sociale et partagée. Il est précisé dans un arrêté des ministres chargés des personnes âgées, des personnes handicapées et du logement, publié le 24 juin 2019.

Il complète la définition de l'habitat inclusif inscrite à l'article L.281-1 du code de l'action sociale et des familles, faisant suite à la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique (loi ELAN) du 23 novembre 2018.

## Qui peut recourir à une formule d'habitat inclusif ?

Fondé sur le principe du libre choix, l'habitat inclusif s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

Le choix de résider dans ce type de logements est à l'initiative des personnes (âgées ou handicapées).

## Qui sont les porteurs de projets d'habitats inclusifs ?

Les initiateurs des projets d'habitats inclusifs sont souvent issus de la société civile (associations représentant ou réunissant les personnes concernées ou les aidants familiaux). Au-delà, les principaux partenaires ou initiateurs de ces projets sont les collectivités locales, essentiellement les communes, les bailleurs sociaux, les prestataires de services à la personne et les gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux. La réussite de ces projets est souvent liée à la richesse et à la solidité des partenariats conclus et à la participation des personnes elles-mêmes.

La CNSA, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) co-président l'Observatoire national de l'habitat inclusif, lieu de référence pour promouvoir le développement de tels projets. La CNSA apporte un appui technique et financier au déploiement de la démarche. Les conférences des financeurs de l'habitat inclusif définissent les stratégies locales de développement de cette offre.

## Décret et arrêté concernant l'habitat inclusif

Publiés fin juin, dans le droit fil de la loi Élan (Loi portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), un décret et un arrêté viennent fixer les modalités de mise en œuvre de l'habitat inclusif, notamment son financement et ses conditions d'accès.

- **Pour quels publics ?**
  - Personnes âgées en perte d'autonomie (Gir 1 à 5)
  - Adultes handicapés (recevant l'allocation AAH ou PCH) étant ou non accueillies dans un établissement pour personne en situation de handicap
- **Quelles missions pour le porteur de projet ?**
  - Élaborer le projet de vie sociale et partagée
  - Animer et réguler le quotidien
  - Établir des partenariats avec les acteurs sociaux du secteur
  - Être l'interface avec le bailleur
- **Forfait pour l'habitat inclusif**
  - Le porteur de projet signe une convention (qui précise le montant, la durée du forfait, et les conditions de versement) avec l'ARS
  - Ce forfait reprend les montants attribués aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en perte d'autonomie.
  - Le montant individuel doit être compris entre 3000 et 8000 euros (variation en fonction de la richesse du projet de vie sociale).
- **Conditions pour l'octroi du forfait**
  - Le projet d'habitat inclusif n'est ni un dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale
  - L'implantation de l'habitat inclusif doit être proche de la vie de la cité
  - Le projet est en lien avec les acteurs sociaux du territoire
  - Le projet de vie sociale encourage les activités favorisant le lien social.

## Pour quelle raison la Fondation a-t-elle conçu ce projet ?

Pour un certain nombre de bénéficiaires, la Fondation a été conduite à les accompagner vers une entrée en Ehpad, le logement n'était plus adapté, l'ascenseur était en panne, l'isolement était préjudiciable à la personne.

Or, les bénévoles de la Fondation accompagnant ces personnes ont constaté que la vie en Ehpad –

sur-assistée – les conduisait rapidement à décliner en perdant l'autonomie qu'elles possédaient jusqu'alors.

La Fondation a pensé qu'une solution alternative s'imposait : d'où l'idée du co-habitat.

## Les particularités du projet Co-habitat de la Fondation

Les différences entre les projets 'habitat inclusif' présentés ci-dessus et le projet conçu par la Commission Co-habitat de la FMDC :

- 🏠 Le public visé : d'une part des personnes âgées isolées, des jeunes (travailleurs ou étudiants) et des familles monoparentales
- 🏠 Un espace (co-living) extérieur à l'ensemble des logements sera ouvert aux résidents du

co-habitat mais aussi aux personnes isolées et/ou fragilisées du quartier. Cet espace permettra une vraie insertion dans la vie de la cité avec des rencontres, mais il y sera aussi proposé une aide administrative et bureautique, des sorties culturelles et des ateliers animés par des bénévoles.

## Brève description du projet Co-habitat de la Fondation

Le projet lui-même prévoit des logements pour les résidents avec des espaces communs (lingerie, salle de réunion, cuisine...).

Idéalement, chacun des locataires aura son logement et les différents appartements seront suffisamment voisins pour que s'installe une coopération entre résidents. Chacun rendra les services à hauteur de ses compétences et trouvera ou retrouvera ainsi une bonne estime de soi.

Des espaces communs (buanderie, cuisine, pièce à vivre) faciliteront la mise en relation et la coopération.

Un médiateur aura la mission d'instaurer un climat propice à l'entente des résidents et animera un conseil de vie locative « AGORA ». Il sera également responsable du café social (espace de co-living) situé à proximité.

L'aide apportée par les différents services à domicile de la Fondation : aide à domicile, soins infirmiers, garde itinérante de nuit pourra être mutualisée.

La Fondation bénéficie d'un agrément d'intermédiation locative ce qui lui permettra d'être l'interface entre locataires et bailleurs.

## Point d'étape sur la construction du projet

La Commission a répondu à de nombreux appels à projet :

- 🏠 La CNAV n'a pas souhaité financer le projet présenté en 2018, mais était très intéressée et nous recevra dès que nous le souhaiterons pour envisager son soutien financier
- 🏠 Malakoff Médéric a retenu notre projet qui a été financé à hauteur de 5000 euros, ce prix était assorti de trois jours de formation qui nous ont permis en rencontrant d'autres porteurs de projets d'affiner le nôtre. Ces rencontres nous ont conduits à faire partie du réseau HAPA qui regroupe des porteurs de projet.
- 🏠 Les Petits Frères des Pauvres ont reçu, eux aussi, favorablement notre dossier, sans nous attribuer de prix mais en nous invitant à les contacter pour une aide dans notre recherche immobilière.

Nous avons rencontré des bailleurs sociaux ou privés (Paris Habitat, 3F, Toit et Joie) qui, eux aussi, nous ont entrouvert leurs portes.

Pour 2020, année un peu troublée (!) pour continuer la prospection, nous envisageons de rencontrer d'autres acteurs de l'immobilier. D'autres hypothèses sont à réfléchir comme celles de consortium de bailleurs privés qui s'occupe du choix des résidents, du recueil des loyers et du maintien en état des parties communes.

**EN CONCLUSION, CE PROJET EST DANS L'AIR DU TEMPS, LES BAILLEURS SOCIAUX SEMBLANT AVOIR REÇU COMME DIRECTIVES D'ORGANISER DE L'HABITAT INCLUSIF, LES NECESSITES NOUS AYANT CONDUITS A PENSER CE PROJET SONT TOUJOURS PREGNANTES, ET LES NOMBREUSES REALISATIONS VISITEES NOUS CONFIRMENT DANS NOTRE VOLONTE DE REUSSIR CE CHALLENGE.**

## NOS PARTENAIRES FINANCIERS



## MERCI POUR LEUR SOUTIEN PENDANT LA CRISE SANITAIRE



**et MERCI  galement   tous ceux qui se sont mobilis s pour nous pendant cette crise.**



***Être chez soi, c'est être soi***